

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 49

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185989>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 4 Décembre 1880.

Le hasard nous a mis entre les mains un petit volume assez curieux. C'est une biographie de Courbet, par un écrivain de l'école de Zola, du nom de Gros-Kost. M. Gros-Kost consacre plusieurs pages aux années d'exil du peintre naturaliste et à son séjour en Suisse. Notre pays, et notamment l'hospitalière petite ville de la Tour, n'y sont pas très bien traités :

« L'aventure du 21 mai, fit sortir Courbet de France. Il s'en fut, pour son malheur à la Tour-de-Peilz.

Terrible pays pour un buveur que celui où il s'était réfugié ! Le terrain pierreux y produit un petit vin blanc qui décime la population. Là, point de vieillards. Tous les hommes meurent empoisonnés. L'eau y fait défaut, et cela sert d'excuse aux Coupeaux de la vallée.

La chose en est venue au point de modifier la législation du canton.

Les veuves y sont si nombreuses que, dans la série des règlements généraux, on a été contraint d'en créer qui leur sont particuliers. Tel est le *ban des veuves*.

Chaque année, à la suite d'une assemblée des vigneron, on fixe le jour de l'ouverture des vendanges.

Un sentiment de louable solidarité préside à cet usage. Aucun propriétaire, trop avide, ne prend ainsi les devants. Personne, par une récolte pré-maturée, ne vient influencer la vente du raisin. Une seule exception est admise. Les veuves sont autorisées à vendanger, selon leur bon plaisir, le jour qui leur convient. L'avantage est double pour elles : leurs produits s'écoulent plus facilement, leurs voisins peuvent leur venir en aide. Lorsque le vigneron met la main sur son sécateur, la récolte des braves veuves est déjà vendue ou déjà rentrée. N'est-il pas juste que les prémisses des vendanges d'aujourd'hui appartiennent aux femmes que les vendanges d'hier ont privé de mari ? Un rieur ne verrait là qu'une prime à la consommation. Nous y voyons une légitime indemnité.

C'est dans cette atroce contrée que se réfugia le pauvre Courbet.

Comme tout le monde, il lui fallut prendre sa part du vin du crû. Il s'alcoolisa de plus en plus,

beaucoup par habitude, un peu pour oublier.

Enfin, l'absinthe suisse vint le tenter. L'eau manquait. Il se mit à faire son apéritif avec du vin blanc.

Une cirrhose du foie l'emporta.

Un charlatan, qui l'avait fait venir à la Chaux-de-Fonds, ne réussit, bien entendu, qu'à aggraver son mal. Lorsqu'on voulut le transporter à la Tour, son hydropisie avait pris de tels développements, que l'on dut réclamer un wagon spécial à la gare de Berne.

Peu après il mourut.

C'est là une des mille et une manières, selon lesquelles l'exil vous tue. »

Merci, bon Monsieur Gros-Kost.

La maison Hachette, de Paris, a publié dernièrement un volume intitulé : *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis*, par M<sup>e</sup> Cornélis de Witt. Cet ouvrage est plein de détails intéressants et d'anecdotes curieuses sur cet homme d'Etat. Nous en détachons une lettre de M. Guizot à sa petite fille, à l'époque où il était ambassadeur à Londres, lettre qui peut passer pour un véritable traité de ponctuation, et écrite avec un charme et un esprit que goûteront sûrement tous nos lecteurs :

« Ma chère Henriette, je te ferai encore la guerre sur ta ponctuation ; il n'y en a point ou presque point dans tes lettres. Les phrases se suivent sans aucune distinction ni séparation, comme les mots d'une même phrase. Quand cela n'aurait d'autre inconvénient que de causer à chaque instant, à la lecture de tes lettres, une sorte d'embarras et de surprise, il y aurait là une raison bien suffisante pour te corriger et pour ponctuer comme tout le monde. Mais il y a une autre raison plus importante que tu comprendras, j'en suis sûr. Tu as l'esprit très prompt ; tu comprends et tu fais vite ; et dès que tu as compris ou fait une chose, tu ne t'arrêtes pas du tout, tu veux passer à l'instant même à une autre. Voilà pourquoi tu ne ponctues pas. Toute ponctuation, virgule ou autre, marque un repos de l'esprit, un temps d'arrêt plus ou moins long, une idée qui est finie ou suspendue, et qu'on sépare par un signe de celle qui suit. Tu supprimes ces repos, ces intervalles ; tu écris comme l'eau coule, comme la flèche vole. Cela ne vaut

rien, car les idées qu'on exprime, les choses dont on parle dans une lettre, ne sont pas toutes absolument semblables, et toutes intimement liées les unes aux autres, comme les gouttes d'eau. Il y a entre les idées des différences, des distances, inégalles mais réelles, et ce sont précisément ces distances, ces différences entre les idées que la ponctuation et les divers signes de la ponctuation ont pour objet de marquer. Tu fais donc, en les supprimant, une chose absurde ; tu suprimes la différence, la distance naturelle qu'il y a entre les idées et les choses. C'est pourquoi l'esprit est étonné et choqué en lisant tes lettres.

» Mais voici qui est encore plus grave. C'est une qualité, mon enfant, et une qualité précieuse que la promptitude d'esprit. Il y a tant de choses à apprendre, à voir et à faire dans la vie, et nous avons si peu de temps à y consacrer, qu'on est très heureux d'avoir reçu de Dieu le don de cette rapidité, de cette facilité d'intelligence, qui fait qu'on peut beaucoup comprendre et beaucoup faire en peu de temps, et par conséquent se mieux acquitter de la tâche de la vie. Mais toute qualité a un défaut qui lui correspond et dont il faut se défendre avec soin ; s'il s'agissait du caractère, je te dirais que les personnes très énergiques manquent souvent de douceur, les personnes très courageuses, de prudence. Pascal ou la Bruyère, je ne me rappelle pas bien lequel, a dit quelque part : « Une vertu n'a tout son mérite et toute sa valeur que lorsqu'elle est accompagnée de la vertu contraire. Que la fermeté soit douce, que la douceur soit énergique. Il n'y a de bon et de beau que ce qui est complet, ce qu'on peut considérer et admirer en tout sens. »

» Ce qui est vrai du caractère et de ses vertus, ma chère enfant, l'est également de l'esprit et de ses qualités. Il ne faut pas qu'une qualité devienne la source d'un défaut. Or la promptitude de l'intelligence peut amener la légèreté de l'attention. Quand on comprend aisément, on ne se donne pas toujours la peine de comprendre parfaitement. Quand on court très vite, on ne regarde pas, et par conséquent on ne voit pas tout ce qu'il y aurait à regarder et à voir sur la route. Précisément parce que tu as l'esprit facile et prompt, il faut que tu l'obliges à s'arrêter sur les choses, à les examiner avec soin, à ne pas se contenter de la connaissance qu'il en prend du premier coup. Sans cela, une grande partie de ce qu'il y a dans les choses t'échapperait ; tu ne saurais et tu ne ferais rien parfaitement. Et une qualité naturelle et grande te ferait tomber dans une fâcheuse imperfection.

» En voilà bien long, ma chère Henriette, mais tu sais que j'aime à causer avec toi. Et d'ailleurs on ne se corrige d'un défaut que lorsqu'on a bien reconnu d'où il vient et jusqu'où il pourrait aller. Prends un parti, ne laisse jamais partir une lettre sans relire très attentivement, uniquement pour la ponctuation. Quand tu en auras une fois pris l'habitude, tu n'auras plus besoin d'en prendre le

même soin, et tu verras qu'un jour l'habitude de la ponctuation deviendra pour toi de la force d'attention. »

### La renaille et le rat.

Lè dzeins que ne peinsont qu'ao mau  
Sont dâi chamau.  
Y'ein a mémo que sont tant crouïo  
Que ne sè cheintont pas dè dzouïo  
Quand l'est que font souffri cauquon,  
Lo mau, l'est lão meindra couson ;  
Et po poâi mi trompâ lè z'autro,  
Ye font lè saints, lè bons z'apôtro.  
Mâ l'est bon ! L'arrevè soveint  
Qu'ein vollarient férè lo metcheint,  
Lo chenapan sè teind 'na trapa  
Yô sè preind. Et se po 'na rapa  
Ne lâi fâ rein d'assassinâ,  
L'est bin son dan s'on lo met bâ.  
On rat, dodu, dè bouna mena,  
Etâi z'u tandi la mériena <sup>1</sup>  
Sè promenâ près de n'étang.  
Cé rat étâi on rat dè tsamp  
Bin pliantâ su sè quattro pattès,  
Que dévessâi per tsi lè rattès  
Ao mein étrè municipau  
Tant l'étai crâno, fin et biau.  
Mâ petadan que roudassivè  
Près dè l'étang et que vouâitivè  
On petit bot châotâ dedein,  
Risai dè ellia petita dzein  
Tot époâiriâ, quand 'na renaille,  
Onna crouïe et finna canaille  
A quoui lo rat fasâi einviâ  
Tant l'étai bon gras, sè peinsâ :  
« Se poivo l'atteri per ince  
Et lo niyi, ne porriâ dinse  
Mè, mon crapaud, mè renaillois  
No reletsi dè fins bocons. »  
Et sein mouzi, la crouïe bête  
Soo dè l'édhie sa pouta tête  
Et dit âo rat : Hé ! mon galé  
Tè bin novè vai noutron lé ;  
Mè fâ bin pliési dè tè vairè  
Mâ dis-vâi, se te vâo mè crairè  
Vins férè on petit tor tsi no  
Te vairé mi lo petit bot ;  
Tè montréri noutron veladzo  
Bin catsi per dézo l'herbadzo  
Et porri tè férè agottâ  
Oquiè que te ne congrâi pas.  
Vins gaillâ férè cognessance !  
— Ye voudré bin, mâ la metsance,  
Se lo benet dè rat repond,  
C'est po nadzi. Su sur qu'ao fond  
Dè te n'étang vè reindrè l'âma,  
Et ma ratta tot ein alarma  
Porrâi bin ein parti déman.  
Nadzotto bin ; mâ su pésant

<sup>1</sup> mériena. Moment de repos après le dîner, entre les deux demi-journées.